Au Maroc, les sidérurgistes se préparent à la fin des mesures de sauvegarde

Les droits antidumping mis en place pour protéger le secteur sidérurgique commenceront à prendre fin à partir de 2018. Le secteur se prépare, entre hausse des prix et ralentissement du BTP.

Les droits antidumping qui protègent les sidérurgistes marocains arriveront à échéance fin 2018 et fin 2019. Dans cette perspective, l’Association des sidérurgistes du Maroc a lancé en septembre une étude afin de déterminer les doléances qu’elle portera bientôt auprès du gouvernement. *"Il y a deux options : soit le redressement de l’économie mondiale amorcée ces derniers mois se poursuit et nous n’aurons plus besoin des mesures de protection du gouvernement, soit le marché reste morose et la surproduction chinoise persiste de sorte qu’en toute logique les mesures de protections sont prorogées*", explique Amine Louali DGD de Maghreb Steel, leader du secteur et unique producteur marocain d’acier plat.

Face à l’effondrement des prix de l’acier à partir de 2011, le Maroc a imposé les premiers droits additionnels à l’importation en 2013 sur les ronds à béton, le fil machine et les tôles laminées à chaud et les a prorogés en décembre 2015 pour trois ans. La production nationale de tôles laminées à froid a également été protégée depuis mai 2015 et jusqu’en 2019.

Depuis 2016 précisément, *"les prix de l’acier en* [*Chine*](http://www.usinenouvelle.com/chine/) *ont nettement augmenté sous l’effet d’une reprise de la croissance et donc de la demande d’acier, d’une part, et de la fermeture administrative de certaines usines sidérurgiques d’autre part,* explique Khalid Ait Yahia, économiste pour la Coface. *Cette année, l’Etat chinois s‘est engagé à retirer du marché la production de 50 smillions de tonnes d’acier et de fer. 84% de l’objectif a déjà été rempli."*

Moins de dumping, moins de mesures de protection

Au Maroc, *"les prix sont repartis à la hausse. A notre avis, il n’y a plus de dumping qui justifie les mesures de protection*", estime même Abdelhamid Souiri, Fédération des Industrie Métalliques Métallurgiques et Electromécaniques, en aval du secteur sidérurgique.

Le secteur du BTP, grand consommateur d’acier, reste cependant en difficulté. Le nombre d’autorisation de construire a baissé de 8% entre la moyenne de la période 2007-2011 et 2015 et les ventes de ciment se sont encore repliées de 4% entre janvier et juillet 2017. En dépit d’un *"recul de 9% de la consommation nationale du rond à béton*", la Sonasid, qui a vu son chiffre d’affaires reculer l’an dernier de 400 millions de dirhams est toutefois *"parvenue à renouer au premier semestre avec une performance financière positive*", souligne le premier producteur marocain de rond à béton dans un communiqué financier le 30 juin dernier.

Dans ce contexte, il est difficile de deviner la décision que prendra le gouvernement. Ces dernières années, ce dernier a pris beaucoup de recul par rapport à sa politique de libéralisation des échanges commerciaux. Il refuse de plus en plus de se poser en "*bon élève du libéralisme*" quand d’autres pays beaucoup plus puissants pratiquent un protectionnisme détourné. En mars 2016, il promulgue ainsi une nouvelle loi sur le commerce extérieur qui *"a intégré des dispositions supplémentaires en matière de restriction au commerce et de protection de la production nationale qui sont conformes aux engagements internationaux du Maroc*", selon les termes du gouvernement.